



Organisme de formation enregistré auprès  
de la Préfecture de Bretagne N° 53 35 0775935

Assistance

# Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

DUER

## Objectif

[www.ignis-securite.com](http://www.ignis-securite.com)

Assister le chef d'établissement dans :

- L'évaluation des risques professionnels,
- La transcription des résultats dans un Document Unique,
- La mise en place d'un plan d'actions



 Analyser

 Recenser

 Evaluer

 Hiérarchiser

 Planifier

 Contrôler

 Actualiser

### Pourquoi ?

- Le Code du travail, dans ses articles L. 4121-1. à L. 4121-3 introduit la notion d'**obligation de sécurité de résultat** de l'employeur, "l'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs", ainsi que les principes généraux de **prévention** et d'**analyse des risques**.
- L'article R. 4121-1. vient compléter ce dispositif en demandant à l'employeur de transcrire et mettre à jour dans un "**document unique**" les résultats de son évaluation des risques.

### Pour qui ?

- Le document est tenu à la disposition:
- Des **travailleurs**, du CHSCT ou des instances qui en tiennent lieu, des délégués du personnel, du médecin du travail ou du contrôleur, des agents des services de prévention des organismes de Sécurité sociale et des organismes mentionnés à l'article L. 4643-1.

### Comment ?

- Visite de l'établissement
- Consultation des documents existants
- Analyse et recensement des risques
- Evaluation et hiérarchisation
- Proposition d'un plan d'actions
- Proposition d'actualisation annuelle

### Formalisation

Supports papier et numérique.

### Tarif

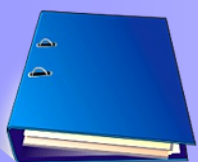
Nous consulter

(Fonction de la taille de l'établissement, de l'activité, du nombre de salariés)

**100% UTILE**

L'assistance d'IGNIS :

- Un intervenant spécialisé dans la maîtrise des risques
- Une solution axée sur le suivi et l'actualisation annuelle du D.U.



[www.ignis.securite.com](http://www.ignis.securite.com)

Les caractéristiques et descriptions sont sujettes à modifications sans préavis. Ce document n'est pas contractuel.